

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Modification de la loi organique créant des fonds budgétaires

Sur proposition de la ministre en charge de la Lutte contre la pauvreté Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires.

Cette modification implique :

- la création d'un nouveau fonds budgétaire dans le cadre de la gestion du fonds européen pour l'aide alimentaire en Belgique à partir de 2021
- la suppression de deux fonds budgétaires qui ont été clôturés au niveau européen et qui ne sont donc plus utilisés

L' avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be